



Licenciement pour cause de suppression de poste

Par **robbyconnexion**, le **21/04/2009** à **20:05**

Bonjour,
mon patron m'annonce qu'il veut me licencier pour cause la suppression de mon poste.
Il voudrait que ce départ soit effectif dans moins d'un mois.
Il me propose 3 solutions

1 mutation 2 arrangement à "l'amiable" 3 licenciement "legal"

Quels sont mes droits et mes devoirs ???

De plus je suis délégué du personnel "elu" malgré que je ne sois jamais présent au réunion car j'ai fait pars a mon patron mon envie de quitter ce poste mais aucun courrier officiel n'a été fait

En clair je saute pour quelqu'un d'autre !!!!!!!!!!!

Par **Visiteur**, le **21/04/2009** à **20:39**

bonsoir,

un petit peu de lecture :

<http://prudhommesisere.free.fr/salariesproteges/jurisprudencereppers/zreppersjurisprudnavigat.htm>

suppression de poste = licenciement éco

Par **robbyconnexion**, le **21/04/2009** à **22:51**

merci beaucoup pour le lien !!!

mais j'ai un peu de mal savoir ou regarder et a tout comprendre !!!!

Par **Visiteur**, le **22/04/2009** à **07:49**

encadré en bleu les titres

en noir et souligné : vous cliquez dessus et vous avez les textes....

nous ne pouvons pas lire à votre place.. ou vous énumérer les avantages et inconvénients des 3 licenciements que vous avez proposés... surtout que vous êtes salarié protégé....

peut être devriez vous vous rapprocher d'un syndicat !

Par **robbyconnexion**, le **22/04/2009** à **16:49**

merci encore beaucoup carry merci beaucoup beaucoup beaucoup